

La Révolte N°44

Novembre 2018

«Le seul moyen d'affronter un monde sans liberté est de devenir si absolument libre qu'on fasse de sa propre existence un acte de révolte.» Albert Camus

L'arrivée au pouvoir du leader d'extrême droite brésilien Bolsonaro n'est pas une mince affaire. Outre les conséquences désastreuses que vont subir les brésiliens (et l'environnement)¹, cet événement nous confirme ceci : le capitalisme est à nouveau prêt à utiliser l'extrême droite pour tenir les populations.



Les discours récurrents des commentateurs politiques sur la montée des populismes n'est pas innocent. Il y aurait deux camps politiques aujourd'hui : les démocrates et les populistes. Cette vision schématique a l'avantage – ou l'inconvénient – de mettre la gauche et l'extrême droite dans le même panier et ne laisse qu'une alternative aux mécontents : libéralisme ou fascisme.

L'extrême droite a le vent en poupe, c'est vrai. Et comment en serait-il autrement ? Le projet social-démocrate d'arriver à une société égalitaire par la voie des réformes a échoué. Pire encore, la social-démocratie s'est reniée politiquement en acceptant l'économie de marché sans pour autant réduire les inégalités sociales. Au contraire, les classes populaires s'appauvrissent.

Les forces politiques nommées par les médias « la gauche de la gauche » - et qui ne sont rien d'autres qu'une tentative de refondation du projet social-démocrate - n'ont pas fait mieux. Au pouvoir en Grèce et au Brésil, elles se sont pliées aux exigences capitalistes. Et même lorsqu'elles sont dans l'opposition, comme en Espagne ou en France, leurs représentants s'adonnent à du copinage qui les assimilent, dans l'opinion, au reste de la classe politique corrompue.

La droite fait autant, mais ce n'est pas la gauche, c'est-à-dire le camp de la morale en politique. Ainsi, au spectacle des longues années de naufrage de la social-démocratie, s'est diffusé dans les classes populaires le venin du cynisme. Puisqu'il n'y a plus de morale, pourquoi ne pas essayer l'extrême droite ?

Pour le système, ce n'est pas bien grave. L'intelligentia médiatique sème mais les capitalistes ne sont pas inquiets. Poutine n'a jamais remis en cause le

système économique, il en est même un garant, et, en Russie, les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent comme ailleurs². En Italie, l'extrême droite a pris pour premier ministre un technocrate proche du Vatican, novice en politique. Les finances sont dirigées par un libéral. Un gouvernement Macron avec Le Pen au ministère de l'intérieur, en somme. Et au Brésil, les marchés financiers se félicitent de l'arrivée au pouvoir de Bolsonaro³.

Combien de temps durera encore cette farce sinistre ? « Tout le mensonge du système représentatif repose sur cette fiction, qu'un pouvoir et une chambre législative sortis de l'élection populaire doivent absolument ou même peuvent représenter la volonté réelle du peuple »⁴ nous disait Bakounine, il serait temps de le relire...

¹ Pour se faire rapidement une petite idée : « C'est un projet fasciste », Vicent DANIEL, France Info, 26 octobre 2018, https://www.francetvinfo.fr/monde/bresil/c-est-un-projet-fasciste-ce-que-contient-le-programme-de-jair-bolsonaro-favori-de-la-presidentielle-au-bresil_2999445.html et « Bolsonaro : une catastrophe qui dépasse le Brésil », Patrick PIRO (Politis), 29 octobre 2018, <https://reporterre.net/Bolsonaro-une-catastrophe-qui-depasse-le-Bresil>

² « La Russie, palme d'or des inégalités extrêmes », Le Monde Economie, Isabelle MANDRAUD, 14 janvier 2017.

³ « L'extrême-droite conquiert le Brésil : les marchés financiers se félicitent de la victoire de Bolsonaro », LCI, 29 octobre 2018. <https://www.lci.fr/international/en-direct-l-extreme-droite-conquiert-le-bresil-les-marches-financiers-se-felicitent-de-la-victoire-de-bolsonaro-2102835.html>

⁴ « Les ours de Berne et lours de Saint-Petersbourg », Michel BAKOUNINE, (1870)



CNT - AIT

3, rue de Boyrie - Pau

www.cnt-ait-pau.fr

MAUDITE SOIT LA GUERRE

Toute guerre a ses mutins et la Première Guerre mondiale n'échappe pas à cet état de fait. Par « mutineries de 1917 », on désigne en général en français la série de révoltes au sein de l'armée française. Des mutineries ont toutefois eut lieu dans les forces armées d'autres pays. Les premiers refus d'obéissance de soldats français ont lieu dès 1914. Le contexte militaire est évidemment propice à l'émergence de ces cas d'insubordination. Ces mouvements de révolte interviennent notamment en réaction à l'échec humiliant que fut la bataille du Chemin des Dames au printemps 1917, offensive dirigée par le général Nivelle, et qui entraîna environ 200 000 pertes (morts et blessés) côté français. Les conditions de vie effroyables auxquelles devaient faire face les soldats : le froid, la boue et le déluge d'obus ... eurent également un impact sur l'état d'esprit des troupes ; attisant ainsi la montée de la colère parmi une partie des hommes au front qui décidèrent de se révolter contre l'autorité de l'état-major. Dès lors apparaissent plusieurs formes de désobéissance (à leur paroxysme, elles touchent 68 divisions sur les 110 qui composent l'Armée française). Le refus de monter au front est l'acte le plus souvent observé. Les soldats, de façon collective ou individuelle, font ainsi preuve d'insubordination en ne répondant pas aux ordres de l'officier chargé de lancer l'assaut, exprimant ainsi leur refus de participer à des attaques qu'ils jugent coûteuses en vies humaines et vouées à l'échec. Les mutilations volontaires représentent une autre forme de désobéissance. Surtout au début de la guerre, de nombreux soldats se mutilèrent avec leurs armes pour quitter le front ; mais très vite les médecins militaires décelaient ces blessures par les traces de poudre entourant le point d'entrée de la balle, et les intéressés étaient sanctionnés. Des soldats se rendent également coupables d'insubordination en abandonnant leur poste et en désertant. Ce phénomène est encore mal connu et nous ne pouvons que reprendre les chiffres de l'armée française qui estime qu'environ 15 000 soldats auraient déserté ses rangs chaque année. La désertion fait état de plusieurs degrés de gravité qui diffèrent si elle a lieu à l'intérieur ou au front, en présence ou non de l'ennemi, et de sa durée puisque c'est au-delà de trois jours d'absence illégale qu'un soldat est considéré comme déserteur. Plus spontané et marginal, le phénomène des fraternisations représente également un acte de désobéissance. Cette forme de mutinerie, éphémère et cachée, apparaît dès les mois de novembre et de décembre 1914. On en trouve quelques exemples grâce aux témoignages des « poilus » qui sont parvenus jusqu'à nous comme ceux des soldats Louis Barthas et Henri Désagneux. Ces témoignages confirment l'existence de brefs instants de fraternité entre les combattants français et allemands qui s'échangeaient, outre une poignée de mains, toutes sortes de choses tels que du tabac, du pain ou des journaux. Enfin, conséquence du rejet de la pression disciplinaire, certains soldats deviennent mutins en affirmant haut et fort leurs opinions sur la guerre allant même jusqu'à injurier leurs officiers. Ainsi, le 29 juin 1917, un soldat du 101e Régiment d'Infanterie Territoriale est arrêté pour avoir dit à voix haute : « A bas les gradés ! ». Un autre connaît le même sort pour avoir traité de « vaches » des gradés qu'il menace en criant : « Pour qui est-ce qu'on se bat... je me fiche d'être français ». De nombreux autres incidents individuels de ce type ont eu lieu durant les quatre années de guerre. Parfois ces situations dégénèrent laissant place à une brutalité témoignant des effets destructeurs de la violence de la guerre sur la santé psychologique des soldats. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une guerre de professionnels, ce sont des civils que l'on a habillés en soldat qui se battent.

Cette grande crise au sein de l'armée française amena son lot de sanctions contre les mutins. Environ 3 700 condamnations, en rapport avec ces mutineries, furent prononcées par les conseils de guerre avec une échelle de peines plus ou moins lourdes. Il y eut entre autres 1381 condamnations aux travaux forcés ou à de longues peines de prison et 953 soldats français fusillés*, dont 639 pour désobéissance militaire, 140 pour des faits de droit commun, 127 pour espionnage et 47 pour motifs inconnus.

*Chiffres du Service Historique de la Défense 2014

Texte largement inspiré de « Mutineries, désobéissance et révoltes dans les tranchées de la Grande Guerre. » de JBLEDUC

Somport : répression de l'Etat pour imposer les camions.

« Quand il y a discrimination, il n'y a pas de Justice. » C'est en ces termes que Maître Blanco résumait son propos, à la sortie du tribunal de Pau qui venait de sanctionner une militante du collectif « Stop camions » de Vallée d'Aspe, à payer 200 euros d'amende pour « entrave à la circulation ». Cette militante avait déposé une petite nappe de pique-nique et un panier devant un semi remorque, lors d'une action de blocage du collectif, au rond point d'Accous, le 9 septembre dernier. Elle fait appel de cette décision, n'acceptant pas le principe d'une condamnation.

Force est de constater que les autorités font deux poids deux mesures, lorsque la répression s'abat sur une militante de ce collectif, qui se bat pour l'interdiction de circulation en vallée d'Aspe des camions, hors desserte locale, tandis qu'elles laissent, devant ses gendarmes, les anti-ours bloquer la circulation et fouiller les véhicules, le 8 octobre suivant... Les autorités laissent également les camions circuler dans une zone natura 2000.

Par ailleurs, l'avocat souligne un problème juridique : « la commune de Borce a pris un arrêté interdisant la circulation des camions le 30 août dernier. Cet arrêté, qui n'a pas été attaqué par le préfet, fait partie de l'ordonnement juridique : on ne peut pas poursuivre les habitants pour entrave à la circulation de camions qui n'ont pas à circuler sur cette route en raison de l'arrêté ».

Comment expliquer une telle attitude des pouvoirs publics ? Les autorités qui gèrent le tunnel du Somport ont décelé une augmentation du trafic de camions de plus de 10% depuis la mise en place d'une taxe au Pays-Basque Espagnol. Les entreprises de poids-lourds cherchent une alternative pour éviter un péage qui oscille entre 0,56 et 6,89 euros, en fonction de leur poids et de la distance parcourue, entre le col d'Echegarate et Irún. Lorsque la mise en quatre voies sera terminée au col de Monrepos (A23), ce sont trois axes européens qui convergeront vers Jaca pour rejoindre le réseau autoroutier français via la RN 134, c'est-à-dire, en traversant la vallée d'Aspe et le piémont béarnais entre Pau et Oloron. Les autorités se sont engagées à améliorer la RN 134, dans le cadre de cet axe européen E7 qu'elles veulent aménager depuis la création du tunnel du Somport¹.

Rappelons les objectifs de l'époque qui avaient été dévoilés dans une étude du CNRS par André Etchelecou : il s'agissait d'arriver à un flux de 2800 camions par jour. L'universitaire annonçait déjà les conséquences de ces aménagements : « Pollution, nuisances sonores, transport de matières dangereuses. La vallée serait notamment victime de ce que l'on appelle en montagne une situation thermique inversée. Les gaz d'échappement, qui sont plus importants en raison de l'augmentation de la consommation de carburant due à la pente de la route, s'accumulent comme sous une cloche d'air froid. Les nuisances liées au bruit sont également amplifiées dans un tel site. Si, en plaine, 300 mètres suffisent pour réduire le bruit à 50 décibels, il en faut de 700 à 1100 pour le même effet dans une vallée encaissée. Le transport de matières dangereuses s'intensifiant, les valléens seraient à la merci d'évacuations précipitées en cas de fuite d'une citerne. Il faut savoir qu'une simple flaque de 10 mètres de diamètre au sol de trichlorure de phosphore (des camions qui en sont chargés traversent déjà les villages d'Aspe) nécessite une zone de sécurité de 1200x480 mètres.»²

Une centaine de personnes étaient venues soutenir la militante, conscients que cette première attaque est l'annonce de la répression contre un mouvement qui gêne les autorités et le lobby des transports, devant lequel elles s'inclinent. Pourtant, un chauffeur est mort dans des conditions atroces sans que le préfet n'ait daigné prendre position jusqu'à ce jour de procès. La lettre ouverte que notre syndicat lui a adressée n'a toujours pas reçu de réponse³. Par contre, un nouveau procès aura lieu contre deux militants qui s'opposent aux aménagements de l'axe européen E7, le 12 décembre prochain. Il faudra, là aussi, montrer notre solidarité.

Jipé

¹ « L'ÉTAT PROMET UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR SUR LES AMÉNAGEMENTS DE LA RN 134 », Par Gildas BOËNNEC, La République des Pyrénées, 20 Juin 2018.

² Interview d'André Etchelecou, Sud-Ouest Béarn Soule du 23 avril 1995.

³ Vous pouvez retrouver cette lettre sur notre site : <http://cnt-ait-pau.fr/lettre-ouverte-de-la-cnt-au-prefet-des-pyrenees-atlantique-au-sujet-du-somport/>

